

Neuchâtel, le 20 mai 2020

## Une seconde chance pour l'égalité en politique dans les faits

**Le Parti socialiste neuchâtelois se réjouit des travaux de la commission législative sur l'égalité femmes-hommes au Grand Conseil sortis ce jour ! C'est un bon premier pas vers une meilleure représentation des femmes en politique.**

Le combat vers l'égalité exige de la patience et de la ténacité. En 2019, ce n'était qu'à quelques voix que le Grand Conseil refusait d'adopter les mesures concrètes émanant du groupe socialiste pour garantir la parité au parlement. Le piètre débat sur la proposition d'établir une élection séparée pour les femmes (50 députées) et les hommes (50 députés) pour les élections cantonales avait confirmé la nécessité de telles mesures pour assurer l'élection, un jour, d'un parlement égalitaire et représentatif. Déçu mais convaincu qu'un encouragement légal serait incontournable pour favoriser un changement rapide des représentations en politique et que ce projet initial donnerait lieu à d'autres propositions, le parti socialiste neuchâtelois s'était engagé à ne pas renoncer à son objectif.

C'est désormais au sein de la commission législative que le travail socialiste s'est poursuivi, comme en témoigne le rapport paru aujourd'hui sur le projet de loi déposé par le POP, prévoyant d'atteindre de manière lente et progressive l'exigence de parité sur les listes électorales. Bien que louable, ledit projet ne prévoyait pas la parité mais au moins 40% d'hommes et de femmes sur les listes, et cela pas avant 2029. Face à cette proposition frileuse, le parti socialiste s'est engagé par de nombreux amendements pour l'amélioration du texte, qui a généré d'importants travaux de la commission et lui ont donné d'avantage d'ambition tout en parvenant à un consensus entre les différent-e-s député-e-s. Si les dispositions transitoires ne permettront pas une mise en œuvre effective avant la date prévue, ce sont bien « au moins 50% de femmes » qui seront présentes sur les listes électorales. Tout pourcentage inférieur à 50% est un leurre de partis qui ne souhaitent pas donner les moyens nécessaires à une véritable égalité femmes-hommes en politique.

Le parti socialiste neuchâtelois ne peut que se réjouir de voir que sa proposition a fait son chemin dans les esprits et espère que le Grand Conseil prouvera, cette fois-ci, la sincérité de ses engagements pour une meilleure représentation des femmes en politique. Si cette loi représente un indiscutable progrès dans le long chemin vers la parité, certains de ses aspects pourraient encore faire l'objet d'améliorations, notamment quant au rythme – lent – préconisé et aux manques de garanties sur l'élection effective des candidates féminines.